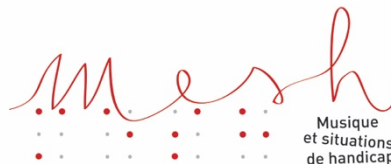


# BULLETIN D'ADHÉSION – DON



Nom :
Prénom :
Si vous adhérez ou faites un don en tant que structure, nom de la structure :
Adresse :
Courriel :
Téléphone :

## ADHESION année civile 2022 - Vous souhaitez adhérer en tant que :

### Membre affilié

Vous soutenez l'association, vous avez accès à sa documentation pédagogique et sa newsletter, vous pouvez participer aux activités proposées par l'association.

Montant de l'adhésion :

- Si vous adhérez à titre individuel : 15 €
- Si vous adhérez en tant que structure : 50 €

### Membre actif

Vous avez les mêmes avantages que les membres affiliés + vous pouvez voter lors de l'Assemblée Générale et vous présenter pour intégrer le Conseil d'Administration.

Votre demande sera présentée au bureau de l'association pour être agréée.

Montant de l'adhésion :

- Si vous adhérez à titre individuel : 20 €
- Si vous adhérez en tant que structure : 70 €

## DON

Vous soutenez MESH en faisant un don de €.

Ce don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu disponible. Un reçu vous sera remis pour faire valoir cette réduction d'impôt.

## REGLEMENT

par chèque à l'ordre de MESH à envoyer à Musique Et Situations de Handicap - 5 rue Laennec 95330 Domont ou par virement (en précisant dans le libellé votre nom et « Adhésion 2022» ou « Don ») : IBAN : FR76 1027 8032 0200 0213 0020 140 - BIC : CMCIFR2A

Fait à ....., le ..... Signature :

*Protection des données personnelles : Conformément à la Loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qui vous concernent sont uniquement destinées à MESH. En aucun cas elles ne seront partagées, données ou vendues à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modifications, de rectifications et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi Informatiques et libertés). Pour l'exercer, adressez-vous à l'association : [rgpd@mesh.asso.fr](mailto:rgpd@mesh.asso.fr)*